

Communiqué de presse

Paiement sans contact :
Plus de 100 000 clients de la Caisse d'Épargne Côte d'Azur et de la Banque Populaire Côte d'Azur équipés d'ici fin 2010

Nice, le 21 mai 2010

Dans le cadre de l'opération Nice, Ville du sans contact, la Caisse d'Épargne Côte d'Azur et la Banque Populaire Côte d'Azur (Groupe BPCE) seront les acteurs pionniers et leaders du paiement sans contact et de petits montants. Les deux établissements bancaires annoncent à cette occasion un projet ambitieux de déploiement pour leurs clients particuliers et commerçants, avec un objectif de 100 000 clients équipés en technologie sans contact d'ici fin 2010, et une généralisation à l'ensemble de leur clientèle azuréeenne à l'horizon 2012/2013.

Les deux établissements bancaires marquent leur volonté de prendre le leadership des paiements de petits montants, d'augmenter la valeur d'usage des cartes bancaires et d'offrir à leurs clients un service toujours plus innovant, facilitant leur quotidien.

Les cartes dotées de la fonctionnalité sans contact permettront de régler les achats de la vie courante jusqu'à 20 €, sans avoir à les insérer dans le terminal ni à composer de code confidentiel. Basé sur une technologie sans fil à courte portée, le *sans contact* permet d'effectuer une transaction en passant la carte à moins de 4 cm d'un terminal de paiement adapté.



1
Passez votre carte devant le terminal



2
Lumière verte + bip : transaction effectuée



3
Si vous voulez, récupérez votre facturette

La Caisse d'Épargne Côte d'Azur et la Banque Populaire Côte d'Azur ont décidé de procéder à un investissement conséquent car elles considèrent l'opération niçoise comme le préalable essentiel à un véritable déploiement national du paiement *sans contact* par carte bancaire et aussi, à terme, par téléphone mobile. Elles estiment également que cette expérience donnera l'occasion de mettre en place les fondements d'un écosystème adapté aux paiements de petits montants par carte bancaire.



Pour accompagner concrètement l'expérimentation, la Caisse d'Épargne Côte d'Azur, grâce à sa capacité d'innovation et sa réactivité, a émis en exclusivité avec Visa 150 cartes VIP promotionnelles, équipées de la technologie sans contact. Ces cartes adoptent un visuel dédié à la ville de Nice et seront distribuées à l'ensemble des partenaires de la journée du 21 mai.

Convaincues que le développement du paiement *sans contact* ne pourra se faire sans le déploiement massif d'un réseau de terminaux de paiement adaptés et un équipement rapide des clients particuliers, la Banque Populaire Côte d'Azur et la Caisse d'Épargne Côte d'Azur adoptent donc une démarche volontariste sur le développement de cette nouvelle technologie. Ainsi :

- pour les clients particuliers des deux banques, la technologie *sans contact* sera proposée automatiquement, lors du renouvellement de leur carte, sans augmentation de la cotisation annuelle. Si le porteur souhaite accéder plus rapidement au paiement *sans contact*, il pourra demander en agence le renouvellement anticipé de sa carte bancaire. Pour les nouveaux clients, à partir de juin, chaque carte créée intégrera également la fonctionnalité sans contact par défaut.
- pour les commerçants désireux de participer à l'expérimentation niçoise, la Caisse d'Épargne Côte d'Azur et la Banque Populaire Côte d'Azur informeront et équiperont le maximum d'entre eux. Les clients commerçants qui accepteront ce nouveau mode de règlement seront affiliés et équipés à des conditions très favorables.

Les avantages de la carte de paiement sans contact :

- pour les particuliers, la carte sans contact permet des transactions plus rapides, une nécessité moindre de recourir au distributeur de billets. La carte permettant de payer quel que soit le montant, le client n'a plus besoin de chercher de la monnaie pour faire l'appoint. Ce moyen de paiement est par ailleurs sécurisé, notamment en comparaison des espèces (risque de perte ou vol) et des chèques (risque de fraude).
- un commerçant équipé d'un terminal de paiement adapté au sans contact profitera d'une plus grande fluidité de ses files d'attente, d'une meilleure qualité de service pour ses clients (dont le confort de paiement), potentiellement d'une augmentation de son chiffre d'affaire, d'une garantie de paiement, d'une simplicité de gestion et enfin d'une moindre manipulation des espèces.



Les deux banques de la Côte d'Azur du Groupe BPCE ambitionnent ainsi d'équiper 10 000 clients particuliers d'ici fin juin, 50 000 à fin septembre et plus de 100 000 à la fin de l'année. Parallèlement, le réseau d'acceptation augmentera progressivement : plusieurs centaines de clients commerçants de la Caisse d'Épargne Côte d'Azur et Banque Populaire Côte d'Azur auront adopté un terminal de paiement acceptant la technologie sans contact à l'horizon 2011.

Visuels et spécimens disponibles sur demande.

A propos de la Caisse d'Épargne :

La Caisse d'Épargne, premier émetteur de cartes Visa en France, a déjà rencontré de vifs succès sur leurs initiatives récentes liées à la carte bancaire. Elle a été le premier réseau bancaire à commercialiser dès 2005 des cartes de paiement translucides de couleurs mandarine et bleu lagon (170 000 exemplaires). La Caisse d'Épargne a également été la première banque à organiser un concours web 2.0 sur un visuel de carte bancaire.

Les 17 Caisses d'Épargne sont des banques coopératives au service de leur région. Avec 27 millions de clients, elles accompagnent toutes les clientèles : particuliers, professionnels, entreprises, acteurs de l'économie sociale, institutions et collectivités locales. Elles privilégient le meilleur niveau de service dans tous les domaines : collecte et gestion de l'épargne, versement des crédits, équipements en moyens de paiement, gestion de patrimoine, projets immobiliers, assurances. Les Caisses d'Épargne font partie du Groupe BPCE, issu du rapprochement des Caisses d'Épargne et des Banques Populaires.

A propos de la Banque Populaire :

Par sa position de banque de proximité, la Banque Populaire Côte d'azur s'inscrit naturellement dans l'expérimentation niçoise du paiement sans contact. Elle prend le relais des pilotes techniques déjà réalisés sur le « sans contact » par la BRED Banque Populaire sur Caen, la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté sur Besançon et la Banque Populaire Alsace sur Strasbourg.

Le réseau des Banques Populaires est constitué de 18 Banques Populaires régionales, de la CASDEN Banque Populaire et du Crédit Coopératif. Autonomes, ces banques exercent tous les métiers de la bancassurance dans une relation de proximité avec leurs clientèles. La Banque Populaire, avec 7,5 millions de clients (dont 3,6 millions de sociétaires) et 3 430 agences, fait partie du 2e groupe bancaire en France : le Groupe BPCE. Pour la seconde année consécutive, la Banque Populaire est lauréate du palmarès « Élu Service Client de l'Année 2010 », catégorie banque.

Contacts presse

BPCE

Marc Cogrel : +33 (0)1.58.40.47.81 / +33 (0)6.16.52.85.20
presse@bpce.fr

www.bpce.fr

Caisse d'Épargne Côte d'Azur

Patrick Lombard : + 33 (0)4.93.18.40 45
patrick.lombard@cecaz.caisse-epargne.fr

www.caisse-epargne.fr

Banque Populaire Côte d'Azur

Jean-Philippe Dubar : +33 (0)4.93.21.54.68
jean-philippe.dubar@cotedazur.banquepopulaire.fr

www.cotedazur.banquepopulaire.fr